

**Enseignement agricole** → La rentrée 2012 marque un retour des élèves vers les métiers de la production agricole et horticole.

## Reprise dans les filières production



De g. à d., Marie Larroudé, Béatrice Négrier, Pascal Augier et Claude Berthaud, le nouveau directeur de l'ÉpIépa de Nîmes-Rodilhan.

Le Président de la République a placé l'éducation au cœur des priorités, a rappelé mardi Pascal Augier, le directeur régional de l'alimentation, l'agriculture et la forêt, à l'occasion d'une conférence de presse de rentrée qui se tenait à l'ÉpIépa Marie Durand de Nîmes-Rodilhan.

Il s'agit non moins que de "refonder l'école de la République et de refonder la République sur l'école". Dans ce contexte, l'enseignement agricole n'est pas en reste, a souligné Pascal Augier : il est même "plutôt devant, dans l'innovation et la dynamique", tant de la part des acteurs de l'enseignement que des élèves à travers les métiers qu'ils ont choisis.

L'enseignement agricole, c'est un large éventail de formations générales, technologiques et professionnelles, de la 4<sup>e</sup> au doctorat (enseignement supérieur compris) et dans les domaines de l'agriculture, l'agro-alimentaire, la forêt, la nature et les territoires.

### Région : Orientation et 2<sup>e</sup> chance

Béatrice Négrier, vice-présidente de la commission Education-Lycée et présidente de la commission Formation professionnelle et Apprentissage à la Région, a souligné l'intérêt et le soutien de la Région pour l'enseignement agricole.

Un enseignement dont elle a vanté les qualités pédagogiques, d'accompagnement personnalisé, d'innovation et de réussite pour les élèves. La vice-présidente de la Région a estimé qu'il fallait mettre encore plus l'accent sur l'accueil d'information et d'orientation (elle a demandé que le Languedoc-Roussillon soit une région expérimentale dans ce domaine). Elle a cité le site internet [www.100metresregion.fr](http://www.100metresregion.fr), soutenu par la Région, qui présente les métiers, leurs formations, leurs débouchés, en tenant compte du profil de la personne intéressée.

L'École de la 2<sup>e</sup> chance est une autre initiative de la Région, qui a prouvé sa réussite. Et, dans ce cadre, ce sont les élèves de l'enseignement agricole qui battent les records, avec 78 % de réussite (pour une moyenne de 61 % environ).

Les établissements de formation agricole en Languedoc-Roussillon, souligne Pascal Augier, simplifient dans l'agriculture régionale dans un

esprit d'innovation et de création de valeur ajoutée pour notre économie plutôt que de réduire inégalement les coûts, ce qui a des limites."

### Inversion de tendance

L'enseignement agricole régional, public et privé compte, à cette rentrée 2012/2013, 7 716 élèves, un chiffre stable globalement, a expliqué Marie Larroudé, chef du Service régional formation et développement de la Draf. Par contre, on note une progression des effectifs des filières production (essentiellement viticulture et fruits et légumes), ce qui met fin à un cycle de baisse des effectifs. Il en sortira de futurs exploitants ou salariés, dont l'agriculture régionale a un fort besoin.

Les effectifs de BTSA, plus particulièrement, et surtout en viticulture et horticulture, sont en forte hausse (près de 12 %), plus encore qu'au niveau national.

Par ailleurs, les effectifs en apprentissage sont en hausse de 6 % et les heures de stagiaires en formation continue sont également en hausse.

Côté enseignants, le nombre de postes diminue de 7 unités dans le public, sur un effectif de 340 postes l'an dernier. Cette baisse, explique Marie Larroudé, est le résultat du passage du Bac Pro à trois ans au lieu de quatre, qui a libéré des postes.

La moyenne des élèves est de 23 par classe, qui n'est bien sûr qu'une moyenne.

L'Enseignement agricole a bénéficié de la mesure gouvernementale de dotation spéciale en postes pour cette rentrée, à hauteur de 110 postes au niveau national sur les 1 000 dégagés au total.

Il s'agit de postes tous personnels compris.

En Languedoc-Roussillon, cette dotation a été utilisée en priorité pour débouler des classes, surtout dans les filières de cœur de métier comme la viticulture ; en même temps, on a joué sur le seul plateau par classe ; et l'accompagnement des élèves ayant un handicap a été renforcé.

### Un Plan régional pour avancer

L'année scolaire qui démarre donnera lieu "à de nouvelles déclinaisons des missions" de l'enseignement agricole dans le cadre du Projet régional de l'enseignement agricole, a précisé Pascal Augier. Une attention particulière sera portée cette année, dit-il, sur les acteurs de la production et de la transformation, en particulier dans les zones de revitalisation rurale.

L'insertion professionnelle est un objectif important de l'enseignement agricole, qui peut afficher des résultats probants : 93 % d'insertion à court terme après le Bac Pro et le BTSA. Ces élèves sont recherchés par les entreprises, souligne Pascal Augier.

Les parcours de formation ont été renoués pour répondre aux différents objectifs de la formation. L'enseignement agricole "est un laboratoire" avec des partenariats renforcés avec la production agricole, la recherche et le développement.

Autre orientation importante de l'enseignement agricole régional, l'ouverture sociale. Le projet de classe post-BTS préparatoire aux écoles d'ingénieurs est l'une des réponses à ce souci.

Autre souci prioritaire, l'accompagnement de l'installation en agriculture. Les lycées agricoles envisagent de créer des conseillers d'entreprise pour mieux accompagner les jeunes dans les premières années de l'installation.

De manière générale, la rentrée 2012 est marquée par la rénovation de certains parcours de formation : réforme des lycées entamée en 2010 ; rénovation du Bac Pro ; nouvelles options en BTSA (gestion forestière, génie des équipements agricoles, développement des territoires ruraux) ; intégration du BTSA dans le parcours européen LMD (licence-master-doctorat).

## en bref

### Le Paysan du Midi en deuil

Nous avons la douleur de vous annoncer le décès de Geneviève Bouquet, compagne de Jean-Luc Allier, journaliste au Paysan du Midi et plus particulièrement en charge du département du Gard.

Ses obsèques ont lieu ce samedi 8 septembre à 11 h au Crématorium de Nîmes (490 Av. Max Chabaud, près du cimetière du Pont de Justice).

### "La qualité de l'eau, oui, une réglementation impraticable, non"

La Chambre régionale d'agriculture du Languedoc-Roussillon communique : Le 31 août, lors d'une réunion avec les administrations régionales, les représentants des agriculteurs ont rejeté en bloc le projet d'arrêté préfectoral visant à renforcer la réglementation sur la fertilisation azotée en zones vulnérables.

Fondamentalement, les Chambres d'agriculture du Languedoc-Roussillon considèrent, en effet, que :

- le 5<sup>e</sup> programme d'actions national de la Directive Nitrates n'est aucunement adapté aux réalités méditerranéennes,
- les positions des experts mandatés par la profession agricole n'ont pas été suffisamment prises en compte,
- les contraintes économiques pesant sur les exploitations agricoles n'ont jamais été intégrées dans les discussions,
- le projet d'arrêté est un texte totalement illisible, incompréhensible par les agriculteurs et a fortiori inapplicable.

Si les Chambres d'agriculture du Languedoc-Roussillon souscrivent à l'objectif de restauration de la qualité des eaux, elles considèrent comme absolument nécessaire la reprise des discussions globales intégrant notamment les projets d'extension des zones dites vulnérables et plus largement tous les points de divergence.

Elles rappellent qu'elles ne pourront pas cautionner des décisions partielles de l'administration sans avoir une vision générale des objectifs de l'Etat sur le devenir des agriculteurs dans les secteurs concernés.

### Eau et fertilisation azotée : désaccord des syndicats

La FRSEA et les JA Languedoc-Roussillon communiquent :

Le 31 août, devant les administrations régionales, les représentants des agriculteurs ont rejeté en bloc le projet d'arrêté préfectoral visant à renforcer la réglementation sur la fertilisation azotée en zones vulnérables.

Bien que la FRSEA et les JA du Languedoc-Roussillon souscrivent à l'objectif de restauration de la qualité des eaux, ce rejet a été motivé par les raisons suivantes :

- le 5<sup>e</sup> programme d'actions national de la Directive Nitrates ne reconnaît ni n'intègre les spécificités méditerranéennes,
- les positions des experts mandatés par la profession agricole n'ont pas été suffisamment écoutées,
- les contraintes économiques pesant sur les exploitations agricoles (comme la baisse de rendements) n'ont jamais été abordées,

- le projet d'arrêté est un texte indigeste, incompréhensible et surtout inapplicable en région méditerranéenne.

Néanmoins, les JA et la FRSEA LR considèrent absolument nécessaire la reprise d'une discussion globale, qui intègre les projets sur l'extension des zones vulnérables et la totalité des facteurs de divergence. Il est de plus surprenant que le débat sur les nitrates cible uniquement l'agriculture comme source de pollution azotée.

Les agriculteurs ne cautionneront pas cette décision trop partielle de l'administration tant que la discussion restera focalisée sur ce projet d'arrêté et n'apportera pas une vision générale des objectifs de l'Etat sur leur devenir en zone vulnérable.

Ph.C.